

## TERRITOIRE

# L'UCGF et la réforme des collectivités

L'Union des conseillers généraux de France, née en Lorraine, vient d'être auditionnée par la commission Balladur.

NANCY. Jacques Jean-Pierre Martin, président de l'union des conseillers généraux de France, conseiller général du Val-de-Marne, a été auditionné par la commission Balladur, chargée de plancher sur la réforme des collectivités territoriales. Cette instance représentative, née en Lorraine, il y a plus de trente ans, compte naturellement nombre d'élus de la région, parmi lesquels Marc Saint-Denis, conseiller général (Modem) du canton de Vandoeuvre en Meurthe-et-Moselle, par ailleurs, membre du comité directeur de l'association.

« Au même titre que l'association des départements de France (ADF), qui regroupe les présidents des conseils généraux, les élus de base qui sont au nombre de 4 000 se devaient de participer à ce débat essentiel », indique l' élu.

A l'issue des travaux conduits au sein de l'UCGF par un groupe de conseillers généraux pour mettre en forme réflexions et propositions, l'UCGF a fait entendre sa voix et apporté sa contribution à la commission Balladur, chargée de rendre sa copie dans le courant du premier trimestre 2009.

### Devenir des conseillers territoriaux

« Contrairement à ce que certains prédisaient, l'UCGF s'est positionnée comme une vraie force de proposition », poursuit Marc Saint-Denis.

Si l'association a clairement réaffirmé la pertinence de l'échelon départemental pour mener à bien les politiques de proximité et de solidarité, les conseillers généraux ne se sont pas montrés opposés à une redéfinition de leurs compétences.



Marc Saint-Denis : « Une vraie force de proposition. »

« Que les élus départementaux deviennent aussi des conseillers territoriaux de manière à harmoniser davantage les politiques départementales et régionales nous apparaît pertinent. Ce serait une façon d'agir en complémentarité et ce faisant d'être plus efficaces ».

L'UCGF indique néanmoins dans un communiqué que cette alternative reste subordonnée à quelques impératifs : la définition de circonscriptions électorales représentatives et un mode de scrutin, assurant un équilibre entre zone rurale et urbaine notamment.

Frédérique BRACONNOT

## CONSEIL GÉNÉRAL

# Avis de tourmente sur le budget primitif

Celui-ci a été adopté hier soir par l'assemblée départementale. Sur fond de crise économique et d'incertitudes. Le vote des taux d'imposition est repoussé en mars.

« Votre présentation ressemble à un bulletin météo ». Il ne croyait pas si bien dire, l'élu Modem de l'assemblée départementale, Marc Saint-Denis, à l'heure de se prononcer sur le budget primitif 2 009 (il s'est d'ailleurs abstenu). Si l'avis de tempête n'est pas à l'ordre du jour, le contexte dépressif, lui, est dans toutes les têtes, qu'elles soient de gauche ou de droite.

Un terrain mouvant, tout du moins incertain, qui conduira les élus à voter les taux de la fiscalité en mars prochain seulement, « lorsque toute la lumière aura été faite sur les évolutions des dotations de l'Etat », a indiqué Jean-paul Vinchelin, rapporteur. Celui-ci s'est néanmoins risqué à présenter une architecture budgétaire équilibrée d'un montant global de 654 M€ « dont les fondations reposent sur les trois piliers

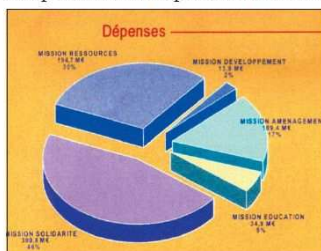
indissociables que sont le maintien de l'auto-financement et du niveau d'investissement, ainsi que la poursuite de la maîtrise de la dette. Une stratégie qui permettra à notre collectivité de tenir deux engagements majeurs : l'investissement en direction des territoires et des politiques publiques de solidarité ».

### Effet ciseau

Des secteurs appelés à connaître, compte tenu du contexte, et selon les prévisions établies par les services, de fortes évolutions : +2,7 % pour le financement des allocations RMI, +11,9 % pour l'APA ; +55,2 % pour la PCH, sans parler des incidences prévisibles de la loi du 5 mars 2007 portant sur la réforme de la protection juridique des majeurs. « A l'inverse le projet de loi de finances

2 009 fait apparaître un fort ralentissement des dotations de l'Etat. Une baisse qui vient s'ajouter à la non-compensation intégrée des charges transférées aux collectivités par l'Etat ». Le fameux « effet ciseau », qui inspire à André Corzani, président du groupe communiste et d'entente démocratique, des envies de réformes. « Il faut revoir ce système pervers d'imposition locale. Plus un territoire est en difficulté, plus il doit intervenir financièrement et plus il alourdit la facture de ses administrés, en général aussi en difficulté ». Et de citer un chiffre, un seul : « En l'espace de quelques années, 239 M€ de dépenses nouvelles sont venus impacter notre budget ».

D'autant plus incompréhensible pour Mathies Klein que « 70 % des investisse-



Document du Conseil général.

ments réalisés en France le sont majoritairement par les collectivités. Quelle est la logique ? », s'est interrogé le président du groupe socialiste, avant de déplorer une

« dérive tendant à faire des départements des collectivités gauchistes ». L'opposition ne l'entend pas de cette oreille. « Les dépenses de fonctionnement conti-

nent d'augmenter, l'imposition directe aussi. Les dépenses d'équipement sont en baisse et la dette reste à un niveau élevé si l'on compare nos chiffres à ceux des départements de même strate », a indiqué Jean-François Hussion. « Nous contestons certains choix et orientations pour faire face à la période délicate qui s'annonce », a-t-il conclu invitant par ailleurs le président de l'assemblée « à faire preuve de plus de modération dans ses propos ».

« La vitalité est salutaire pour la démocratie », a renchéri Michel Dimet. « Et la Meurthe-et-Moselle n'a pas à rougir, car elle conduit une véritable politique de gauche. Celle de la solidarité entre les hommes, les territoires et pour le maintien des services publics. Profitez de cette fin d'année, car la fête sera courte ».

Frédérique BRACONNOT

### Des mots et débats

#### EN PISTE !

« Je suis plus socialiste que vous ! », a lancé Louis Causero à l'adresse de Michel Dimet, pour dire tout le bien qu'il pensait de la loi confiant au département la protection des majeurs vulnérables. « Sortez le clown ! », a rétorqué le chef de l'exécutif. Aussi ronde soit-elle, la salle des délibérations n'est pas une piste de cirque, à ce qu'on sache !

#### RÉCRÉ

Ni une cour d'école ! Louis Causero toujours, évoquant la mise en application prochaine du RSA. « Le président de l'assemblée départementale et Martin Hecchi ressemblent à deux gamins de l'école primaire qui attendent le récré pour faire les 400 coups ! » Un comble pour l'ancien instituteur qu'est Michel Dimet.

#### CONVERSION

« J'espère que Michel Marchal se convertira à saint Thomas au cours de ces fêtes de fin d'année. Celui qui ne croit que ce qu'il voit », a lancé Olivier Jacquin, à bout d'arguments, pour convaincre l'élu de l'opposition de la pertinence du rapport sur l'insertion. La réponse en janvier. Peut-être...

#### PJRIE

André Corzani est convaincu qu'une réforme de la fiscalité locale est nécessaire. « Mais le pire, c'est que les clés de cette réforme sont dans les mains de l'UMP », a-t-il déploré.

#### PEDAGOGIE

Unique conseiller général du Modem, Marc Saint-Denis a convié à déjeuner une quinzaine d'élus de Meurthe-et-Moselle de sa sensibilité politique pour leur expliquer le fonctionnement du Conseil général. Un déjeuner pédagogique, qui lui a aussi permis, sans doute, de se sentir moins seul.

# Projets de territoires

Les élus ont approuvé hier les priorités relatives aux six territoires du département.  
Un engagement sur trois ans.

La poursuite de la session budgétaire, amorcée lundi dernier s'est ouverte, hier, sur un rapport copieux fixant pour les trois prochaines années les priorités à mettre en œuvre pour les six territoires de la Meurthe-et-Moselle. L'expression concrète d'un « renforcement de la territorialisation de l'action publique départementale », a en préambule indiqué Michel Dinet. « La déclinaison aussi des réflexions menées, en lien avec les services départementaux, par les commissions territoriales, enrichies par ailleurs des débats et discussion avec les partenaires du conseil général ».

## Effort de synthèse

Six territoires: six projets, et pour chacun d'eux, des axes de développement particuliers; d'autres partagés. Mobilité, développement des services d'accueil de la petite enfance et appui du

développement économique pour le Val de Lorraine; poursuite du développement touristique, nouveaux services aux habitants pour les Terres de Lorraine; soutien à l'accès au logement, structuration d'une filière santé et développement du bassin salifère pour Nancy-Couronne; lutte contre l'isolement, soutien à l'économie, au tourisme, au lien école-famille pour le Lunévillois; poursuite du travail engagé sur la constructibilité et la cohésion sociale territoriale pour le secteur de Briey et enfin soutien du bassin de Longwy en matière de mobilité et d'infrastructures routières, d'attractivité du territoire.

Un effort de synthèse exécuté par chacun des présidents (par ailleurs élus de l'assemblée) des six commissions territoriales, mais qui est loin d'avoir convaincu dans les rangs de l'opposition. Tour à tour Louis Causero,

Claude Boura, André Barbier, Michel Marchal, pour n'en citer que quelques-uns, ont déploré le manque de concertation de la démarche. « Je ne retrouve pas dans ce rapport certaines des préoccupations qui m'ont été adressées par les maires de mon canton », a indiqué notamment Louis Causero.

« J'entends les priorités, mais chez nous beaucoup de choses restent encore à faire, et malgré l'intérêt suscité par la démarche, il faudra beaucoup de temps pour mener à bien ce programme », a poursuivi Rose-Marie Falque, évoquant parmi les sujets d'inquiétude l'accueil

des personnes âgées, l'accessibilité des personnes handicapées ou bien encore la poursuite du programme d'assainissement. « Ce rapport est plein de bonnes intentions, mais nous sommes mis devant le fait accompli », a lancé Claude Boura.

## Tir groupé

Ce tir groupé, déclenché par l'opposition, ne pouvait guère susciter d'autre réponse qu'une rafale de réprobations. « Incompréhensible ! A croire que certains n'ont pas participé aux réunions », s'est exclamé Olivier Jacquin. « On peut critiquer la forme quand elle masque le fond », a renchéri Re-

né Mangin. « Faites des propositions ! »

« La mauvaise foi de l'opposition pèse sur cette assemblée », a de son côté déclaré Rachel Thomas, évoquant les occasions répétées de jeter un regard partagé sur les projets de territoire.

A l'issue d'un long débat, le dossier a été adopté. L'opposition s'est abstenue. Seul et unique élu du Modem, Marc Saint-Denis a voté pour, approuvant l'émergence « d'une nouvelle gouvernance » et d'un nouveau statut qu'il défend avec conviction au sein de l'union des conseillers généraux de France: celui d'élu territorial.

Frédérique BRACONNOT

## Adoptés !

fin de vie. Nous disposons pourtant dans le département d'une offre foncière non négligeable.

Nous aurions pu travailler en cohérence. Je déplore par ailleurs le fait que certains élus du secteur n'aient pas eu leur mot à dire ».

■ **Commerce-artisanat** : aux mêmes causes, les mêmes effets. Le programme d'aide aux entreprises artisanales et commerciales n'a pas été approuvé par l'opposition.

Elle s'est abstenue, estimant que l'aide était en baisse. 320.000 € sont affectés à l'aide aux entreprises et au soutien des partenaires.

■ **Tourisme** : près de 4 millions pour le château de Lunéville, 329.000 € pour Sion, 473.000 € pour d'autres sites

du département, 834.000 € pour soutenir les acteurs du tourisme, plus d'1M€ pour les équipements, 51.000 € pour le fleurissement; les prévisions budgétaires 2009 n'ont pas séduit l'opposition. Par la voix de Michel Baumont, celle-ci a regretté que le rapport ne fasse plus état que de deux sites structurants contre sept en 2000. « Certains crédits, notamment d'Etat, et des fonds européens n'ont jamais été versés au département », s'est-il vu répondre.

■ **Environnement**. Près de 5M€ pour le secteur de l'assainissement, le budget alloué à l'environnement se traduit aussi par une enveloppe non négligeable pour la préservation des espaces naturels sensibles: près de 2M€.



Parmi les dix espaces naturels sensibles du département, le vallon de Bellefontaine à Champigneulle. Ph. d'archives